

## Engagements – Inscriptions :

### EN LIGNE :

gr-montagnard-roannais.wifeo.com / Rubrique : Participez au Roanne-Thiers

### SUR PLACE :

A THIERS : Salle Espace, rue St Exupéry - Samedi 7 décembre de 17h à 22h

A ROANNE : Gymnase Fontalon, boulevard Thiers (derrière le Diapason)

Samedi 7 décembre de 15h à 23h30

### PAR COURRIER :

Préciser avec ou sans car et lieu de départ. Règlement libellé à l'ordre de Groupe Montagnard Roannais. A envoyer avant le 27 novembre à l'adresse suivante : Mime LOSCO Fernande, 5 place du Creux Granger, 42300 ROANNE Tel : 04.77.71.25.33  
Autre numéro de téléphone : 06.67.75.81.72

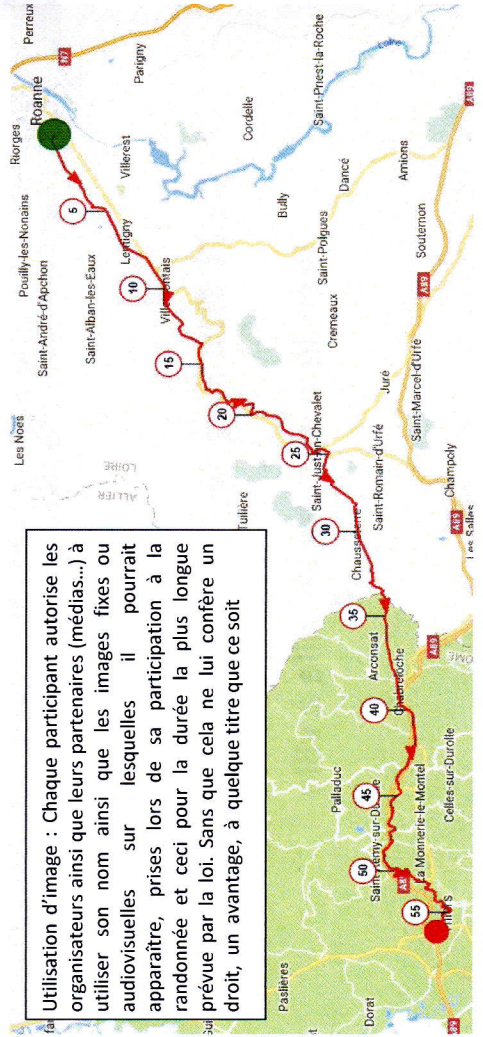
## Distribution des cartes de route

Inscription par correspondance avant le 27 novembre, les cartes seront transmises par l'Office de Tourisme de Roanne avec des informations pratiques (hôtels, restaurants). Passée cette date, les cartes seront retirées le jour du départ.

Inscription par Internet : les cartes seront à retirer avant le départ à Roanne ou à Thiers si vous prenez le car.

## Itinéraire : parcours balisé et fléché

Utilisation d'image : Chaque participant autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires (médias...) à utiliser son nom ainsi que les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation à la randonnée et ceci pour la durée la plus longue prévue par la loi. Sans que cela ne lui confère un droit, un avantage, à quelque titre que ce soit



## LES 10 COMMANDEMENTS

1. Roanne Thiers n'est pas une compétition, l'allure est libre. Il n'y a pas de classement individuel.
2. Roanne-Thiers est une épreuve exigeante. Il est important de se préparer moralement et physiquement. Bien que les ravitaillements soient suffisants, il est conseillé de disposer de boisson, de sucreries et de vêtements dans son sac à dos.
3. Votre demande d'inscription vaut déclaration de bonne santé et affirmation de non contre indication médicale.
4. Les enfants en dessous de 15 ans (non accompagnés) ne sont pas admis.
5. **Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale doit être remise obligatoirement à l'inscription.**
6. **Chaque marcheur devra obligatoirement être muni d'un vêtement ou d'un brassard réfléchissant, d'une lampe frontale ou de dispositifs lumineux pour sa sécurité personnelle.** Il devra respecter le code de la route et marcher sur le côté de la chaussée, face aux véhicules. Il devra respecter la nature : **ne pas jeter de papier, gobelets et autres déchets.**
7. Les voitures suiveuses sont **strictement interdites** sur le parcours.
8. Les participants **ne doivent pas dévier du parcours balisé.**
9. La société organisatrice est assurée en Responsabilité Civile pour cette randonnée et assistée par des équipes de secouristes.
10. **Chacun devra avoir son gobelet. Il n'y en aura pas sur le parcours. Vente de gobelets au départ au prix de 1 €. Préservons la planète.**

**Buvette payante** au départ et à l'arrivée  
Boissons FROIDES et CHAUDES avec SANDWICHS

## Profil du parcours

